

LES CHERPINES

UN NOUVEAU QUARTIER DURABLE
PROCHE DE LA NATURE

EXPOSITION

DU 29 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2022

Aula de l'ECCG Aimée-Stitelmann

Route de Base 24, 1228 Plan-les-Ouates



© PIXALAB



UNE QUALITÉ DE VIE RENFORCÉE

Le projet de quartier des Cherpines – à cheval sur les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates – est l'un des projets phare du canton de Genève pour accueillir de nouveaux logements et emplois.

LE PROJET AVANCE ET ÉVOLUE

Le projet de quartier, mis en œuvre par les deux communes et le canton, est le résultat de plusieurs études préalables. Il a été revu en 2017 pour **accueillir davantage de logements**, tout en préservant son intégration dans le territoire et la qualité de vie initiale. Cette dernière fait la **part belle à la végétation, à la nature et à l'eau**, dans le sens de la transition écologique. Elle découle également de la composition en îlots ouverts des pièces urbaines, qui offre une **diversité de hauteur des bâtiments** et une **pluralité d'espaces** à disposition des habitants.

Aujourd'hui, les discussions entre autorités menées autour du projet de plan localisé de quartier (PLQ) des Cherpines ont permis d'effectuer certains réglages, dans l'idée de **renforcer la qualité de vie du quartier**.

Cela s'est traduit par de plus vastes **surfaces dédiées aux équipements publics**. L'école secondaire II bénéficie ainsi d'une emprise additionnelle et la surface dévolue au groupe scolaire communal passe d'un peu plus de 6000 m² à 15'000 m². La programmation peut ainsi être étoffée et pourrait accueillir un agrandissement de l'école en cas de besoin, une crèche et/ou d'autres équipements communaux. En conséquence, il est renoncé à plus de 300 logements sur les près de 4000 que prévoyait l'ensemble du grand projet des Cherpines.

Cette évolution permet d'alléger le quartier et de créer des échappées visuelles plus généreuses, par des équipements aux hauteurs modérées (rez+1, voire rez+2) et des **espaces libres additionnels**.

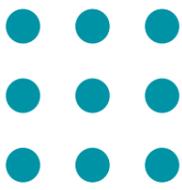
Elle offre ainsi une **meilleure qualité d'accueil** aux habitants et usagers qui fréquenteront ces lieux.

CHIFFRES-CLÉS

- **environ 3700 logements**
- **2500 emplois**
- **58 ha**
- **1/3 de logement d'utilité publique et coopératives**
- **1/3 de logements locatifs non subventionnés**
- **minimum 20% de PPE et le solde au libre choix**

Route de la Galaise et vue sur l'école





QUARTIER EN TRANSITION

Le quartier des Cherpines s'inscrit dans les objectifs de transition écologique en déclinant les objectifs du plan climat cantonal dans sa composition urbaine et paysagère pour contribuer aux engagements pris par le Conseil d'Etat.

Pour y parvenir, ce futur quartier s'organise autour du principe de la **ville des courtes distances**, permettant aux futurs habitants d'accéder en un quart d'heure en mobilité douce à tous les services essentiels - soins, alimentation, loisirs, emploi et formation.

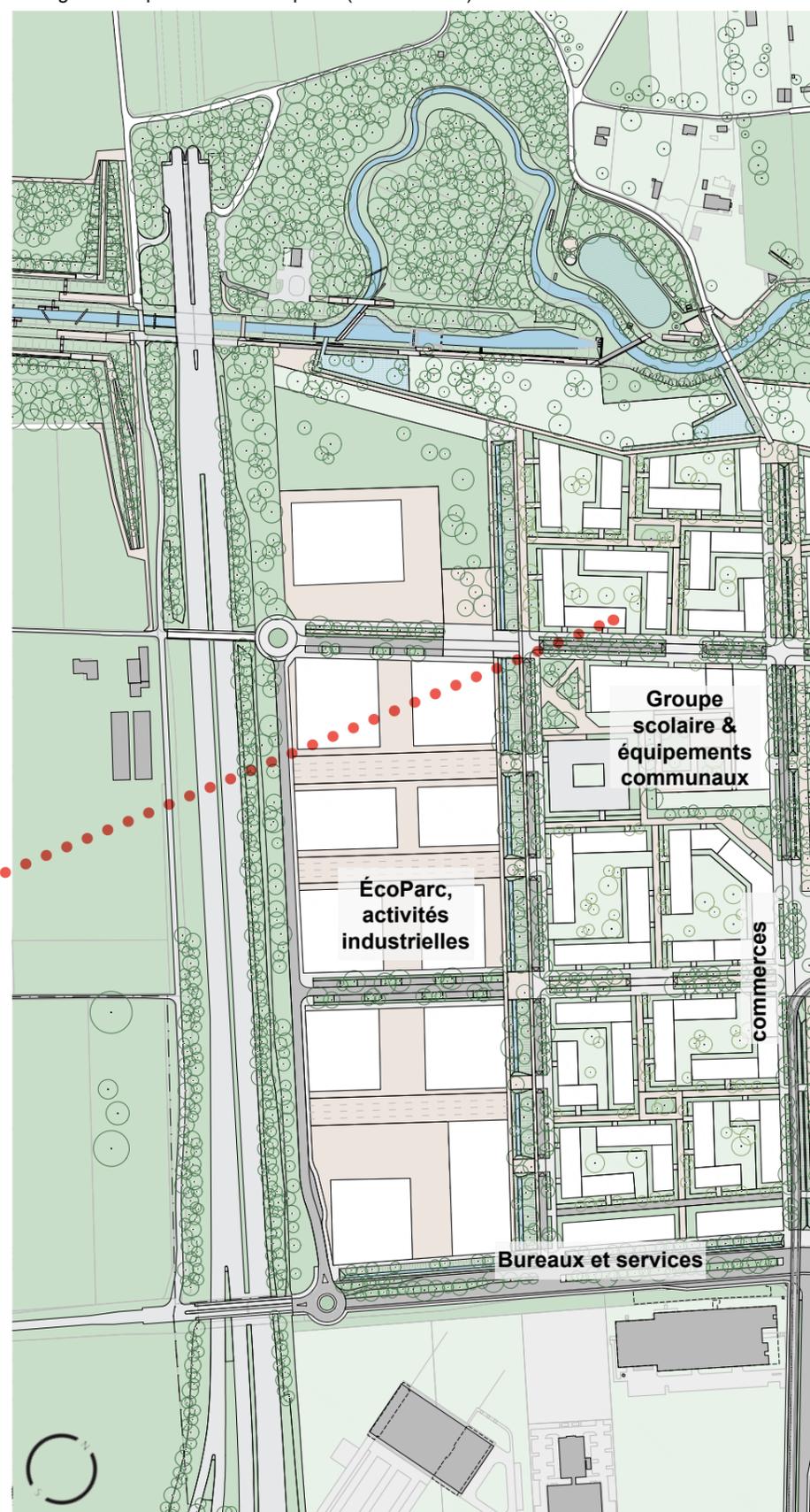
Doté d'un **riche réseau d'espaces publics**, le quartier s'appuie sur la trame agricole quadrillée d'origine et fait la part belle à la végétation, à la nature et à l'eau, par sa relation privilégiée avec l'Aire. Les principes de composition en pièces urbaines et en îlots ouverts offrent une grande **variété de formes architecturales**, d'orientations, de gabarits et de typologies de logements.

La **mixité sociale** découle de la diversité des catégories de logements. Le quartier se caractérise également par une **mixité de fonctions**, avec des emplois secondaires et tertiaires, des services et des commerces de proximité, des équipements scolaires, culturels et sportifs, ainsi que des locaux associatifs ou de petits équipements publics au rez-de-chaussée de certains immeubles. Tout cela contribuera à stimuler la vie de quartier et à concrétiser la ville du quart d'heure.

PRINCIPES D'ORGANISATION DES ÎLOTS

Implantation des bâtiments à l'intérieur et en périphérie des pièces urbaines. Des gabarits de bâtiments variés (R+4 à R+6) et plus hauts autour de la place des Cherpines et du parc des Charrotons (R+8/R+9 max.)

Plan guide du quartier des Cherpines (version 2022)



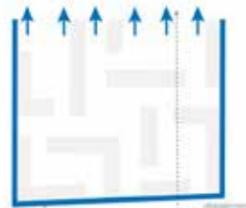
FRONTS EXTERIEURS



1. Axe d'implantation
Bande d'implantation
Angle 90°

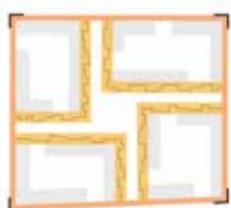


2. Couverture min. 75%
Couverture min. 85%

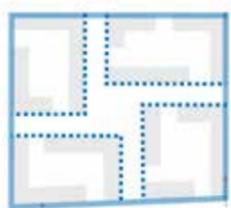


3. Couverture min. 75%
Couverture min. 85%

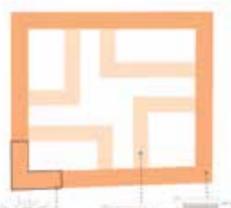
FRONTS INTERIEURS



4. Axe d'implantation
Bande d'implantation
Angle 90°



5. Couverture min. 75%
Couverture min. 85%



6. Rehausse maximale R+10 (11.1)
Équipement communautaire à 15 mètres



Exemple de cœur d'îlot dans le quartier de Vesterbro à Copenhague



Exemple de centre commercial Ruban Bleu à Saint-Nazaire (Reichen & Robert Architectes)



Ferme de la Gavotte à Onex

CŒURS D'ÎLOTS VÉGÉTALISÉS

La diversité architecturale permet notamment de dégager des cœurs d'îlots proposant une véritable extension du logement et d'optimiser l'ensoleillement des espaces publics.

COMMERCES ET SERVICES

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA NATURE ET LES ANIMAUX

La Ferme de la Gavotte est un espace dédié à la découverte, l'approche et la connaissance des animaux par les enfants.



ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



Exemple de patinoire couverte à Meyrin (Dolci Architectes)

ÉCOLE PARTICIPANT À LA VIE DE QUARTIER

L'école contient des locaux sociétés et des salles utilisables par les habitants.



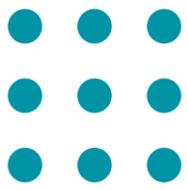
Ecole du Rolliet - image du concours (Brauen Wälchli Architectes)

DES PIEDS D'IMMEUBLE SANS VOITURE

Les logements se situeront en recul de la route de Base et les voitures individuelles ne seront pas autorisées à l'intérieur des pièces urbaines.



Exemple de chemin sans trafic à Vernier (ADR architectes paysagistes)



UN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS

Le réseau d'espaces publics arborisés propose des ambiances différenciées: cœurs d'îlots végétalisés en pleine terre à caractère privatif, placettes centrales et chemins arborés, rues, places et parcs publics. Les usages seront ainsi variés, créant un quartier convivial destiné aux rencontres, loisirs, détente, sports, agriculture et jeux.



PLACE DES CHERPINES

La place des Cherpines (80m x 180m), animée par les commerces, équipements publics, services, arrêts de tram et de bus, constitue le lieu central et animé du quartier.



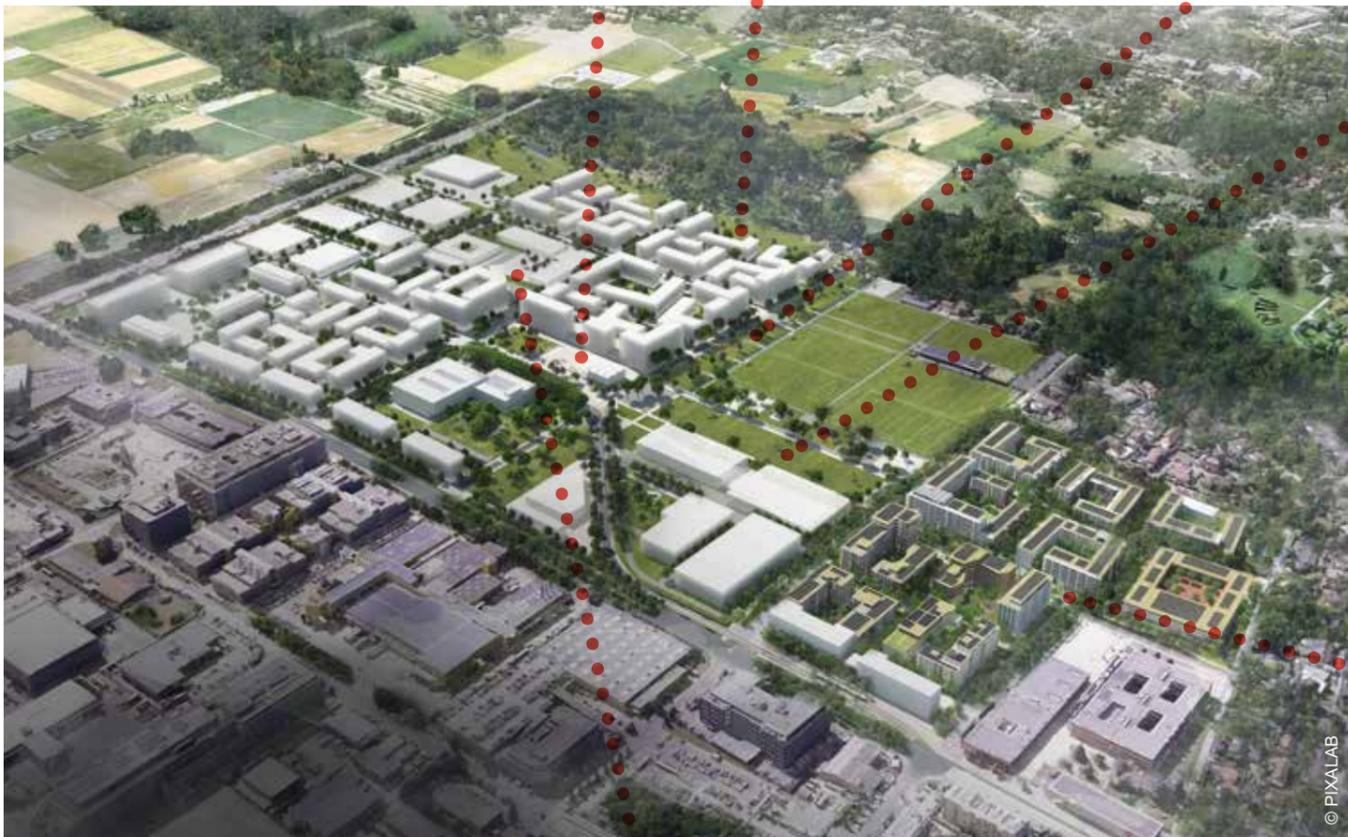
LES JARDINS DE L'AIRE

Les jardins de l'Aire invitent à la flânerie et à la promenade. Ils s'inscrivent dans un axe de verdure cantonal et offrent un espace de nature proche du cours de l'Aire.



PARC DES CHARROTONS

Le parc des Charrotons (40m x 600m), destiné à la rencontre et à la détente, privilégie les vues sur le grand paysage et le lien avec l'Aire.



LA GRANDE PRAIRIE

La grande prairie est un espace polyvalent, propice à la détente, pouvant accueillir des manifestations.



RUES TRANQUILLES

Vitesse limitée (zone 30) et rues très arborées favorisent les modes de transport doux.

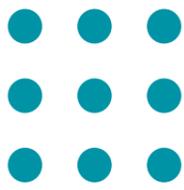
Exemple de rue du quartier à Saint-Jean, Genève



LA DIAGONALE

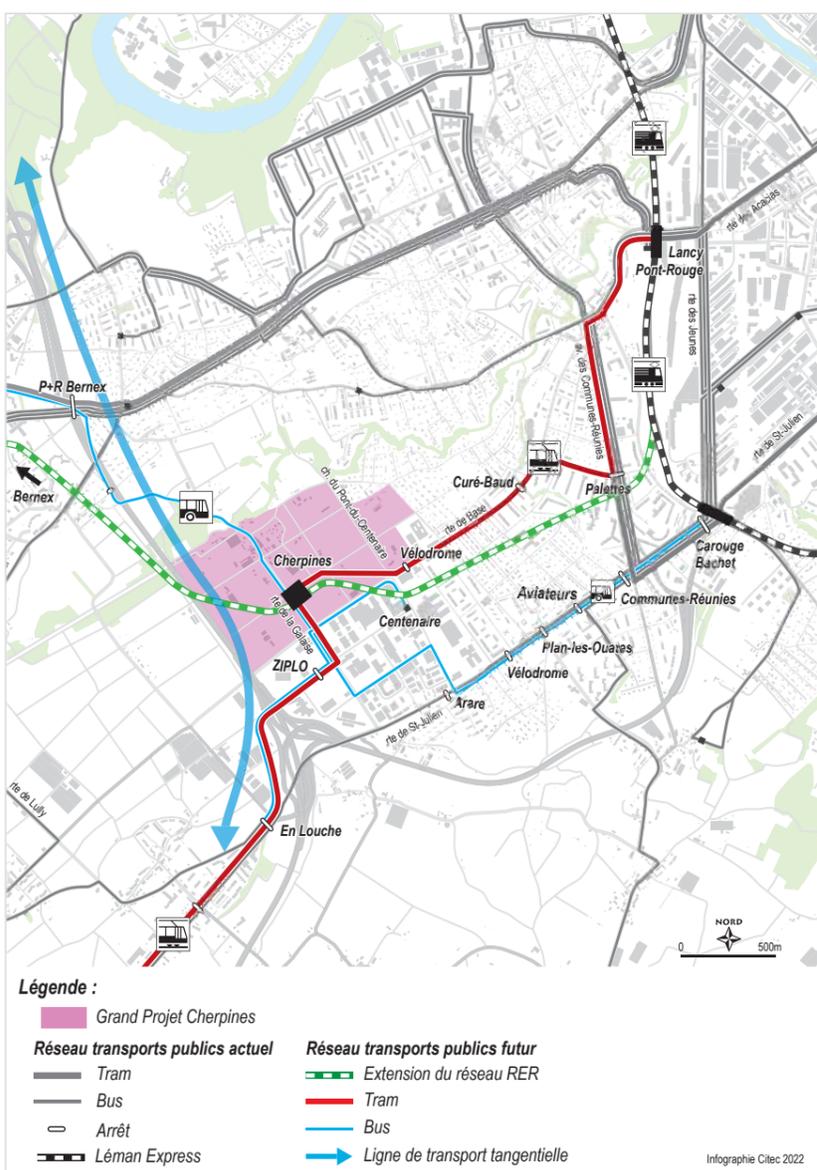
La diagonale fait le lien entre les communes et accueille les éléments liés à l'agriculture: potagers, plantages, jardin pédagogique.



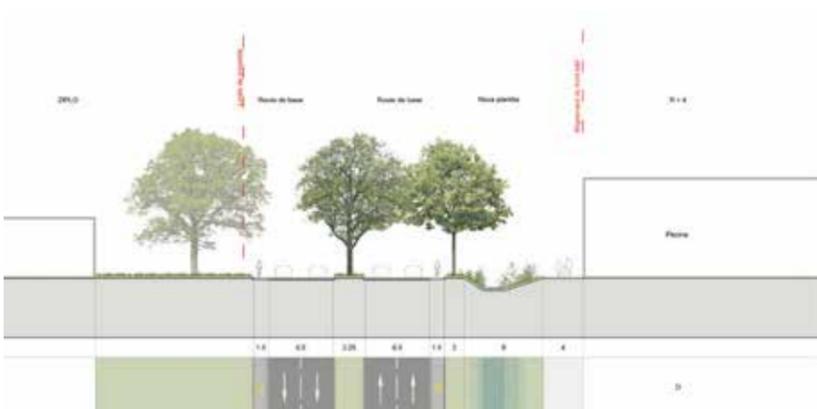


SE DÉPLACER AUTREMENT ET PLUS FACILEMENT

Le quartier des Cherpines, mixte, répond au maximum de besoins de ses habitants. Ainsi, en rapprochant les logements des emplois et des lieux d'intérêt, une part prépondérante des activités des habitants peut être réalisée sur place. L'objectif est de limiter les déplacements : la ville des courtes distances est ainsi rendue possible.



Plan du futur réseau de transports publics



Réaménagement de la route de Base en boulevard urbain arboré

L'offre de transport sera renforcée et diversifiée afin de **proposer de vraies alternatives à la voiture**.

Outre la mise en service du Léman Express en 2019, la convention signée en novembre 2017 par les autorités cantonales et communales garantit la mise en place des nouvelles offres de transport, **de manière synchronisée et coordonnée avec le développement du quartier** :

- fin 2023 : mise en service du **prolongement du tram 15** desservant les Cherpines ;

Réaménagement d'une partie de la route de Base en **boulevard urbain arborisé**, sur le tronçon du Rolliet uniquement.

- A partir de 2028 : mise en place d'une **ligne de bus tangentielle** (reliant des secteurs de 2^e couronne, sans passer par le centre de Genève) entre Bernex / Confignon et Plan-les-Ouates.

- Au-delà de 2030 : mise en place d'une **ligne de transport en commun sur l'axe Cherpines-aéroport** (à l'étude), en lien avec le projet d'élargissement de l'autoroute ;

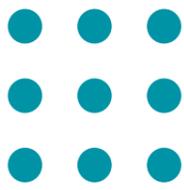
Réaménagement complet de la route de Base.

- Au-delà de 2040 : **extension du réseau Léman Express** vers Plan-les-Ouates, Confignon et Bernex avec une gare souterraine aux Cherpines ;

DES SERVICES INNOVANTS

- **réduire le nombre de déplacements motorisés** : encouragement au télétravail avec la construction de locaux de co-working au sein du quartier ; livraisons à domicile dans des casiers accessibles 24h/24
- **se déplacer autrement** : autopartage, centrale mobilité avec prêt de vélo-cargo, trottinettes et vélos électriques, kit de mobilité aux premiers habitants avec des bons de livraisons vélo à domicile, des bons pour la location de vélos électriques longue durée ou encore, pour ceux qui renonceront à la voiture, des bons pour les transports publics.





FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE

La mobilité douce est privilégiée tant pour l'accès aux Cherpines que pour les déplacements à l'intérieur du nouveau quartier.

Deux **axes cyclables majeurs** relient le quartier au cœur de Genève :

- une piste cyclable sur la route de Base ;
- une promenade le long de l'Aire, itinéraire en site propre reliant les espaces naturels au centre ville.

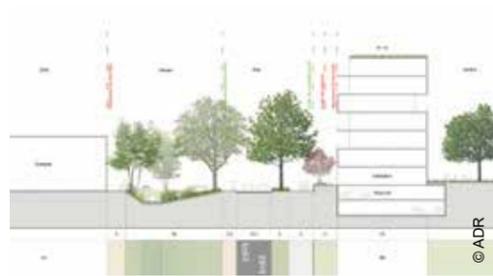
À l'intérieur du quartier, la mobilité douce s'appuie sur le réseau des espaces publics - placettes, venelles - offrant des passages hors circulation au sein des pièces urbaines et sur un réseau routier apaisé (zone 30).

Afin de faciliter l'usage du vélo, **trois places de stationnement vélo par logement** sont prévues, dont une partie couverte, sécurisée et à proximité immédiate des entrées d'immeubles.



JARDINS DE L'AIRE

Exemple de parc en bordure d'un espace naturel



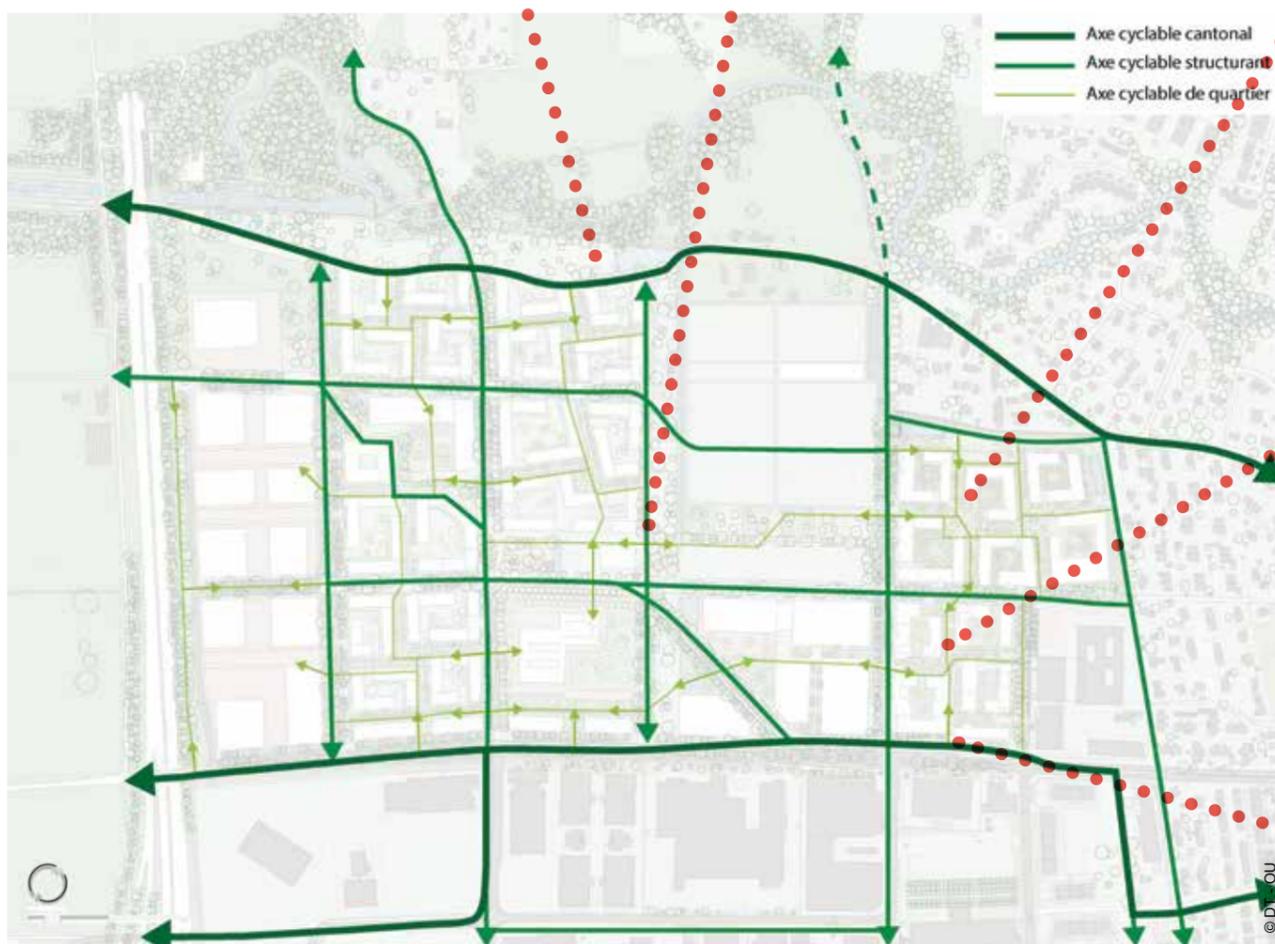
ZONE 30

Principes d'aménagement des voies de desserte en zone 30



DANS LE QUARTIER

Création d'une vélostation en sous-sol au Rolliet



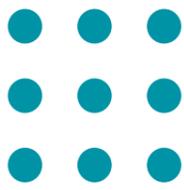
VENELLE ARBORISÉE

Chemin sans trafic motorisé à l'intérieur du quartier



ENTRÉE DU QUARTIER

Esplanade avec l'arrêt de tram et des commerces



LIMITER L'IMPACT SUR LE CLIMAT

Réaliser un quartier exemplaire du point de vue environnemental se traduit par des solutions innovantes : valoriser les matériaux d'excavation sur place et réduire les émissions CO₂ liées à la construction et à l'exploitation du quartier. La gestion des eaux de pluie en surface, la présence de végétation et des espaces généreux en pleine terre permettront d'assurer un confort thermique aux futurs habitants.



L'Aire constitue l'exutoire des eaux pluviales du quartier. L'intégration de bassins de rétention dans les Jardins de l'Aire, à proximité immédiate de la rivière, permet une gestion optimisée des rejets et la mise en place d'un réseau biologique en continuité avec le milieu naturel.



Pieds d'arbres végétalisés le long des rues faisant entrer la nature en ville



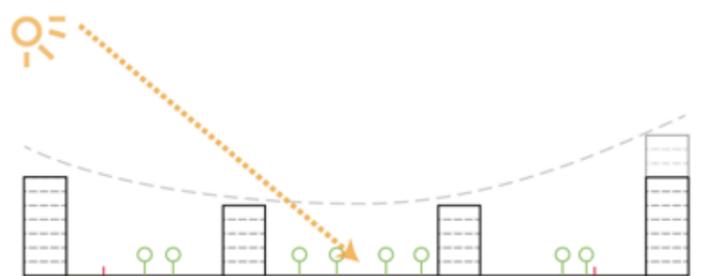
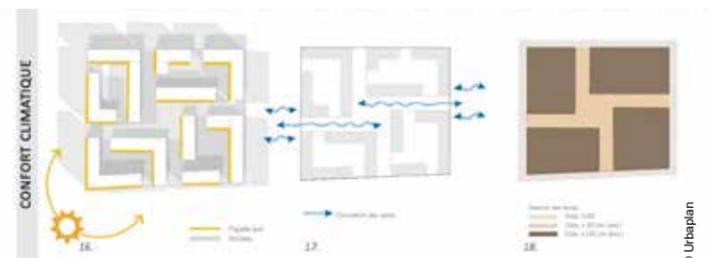
Des toitures végétalisées pour favoriser la biodiversité

Le projet propose ainsi un dispositif de **remodelage du terrain** permettant :

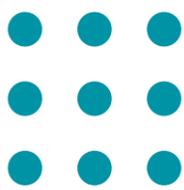
- une évacuation naturelle des eaux superficielles par des « **noues paysagères** » - des petits fossés recueillant les eaux ;
- une limitation des excavations et une possibilité de réutilisation d'une partie des matériaux sur place par un **rehaussement des cœurs d'îlots**.

Ces dispositifs s'accompagnent d'une prise en compte des **facteurs climatiques** dans la structure urbaine (protection contre le vent, exposition solaire). Notamment, la composition du quartier veille à préserver des **surfaces importantes (environ 40%) en pleine terre** afin de permettre entre autres de planter de grands arbres, qui apporteront de la fraîcheur. Par rapport à l'existant, le taux de canopée (couverture végétale) est doublé.

Enfin, les **noues** et les **nombreuses plantations** - arbres, prairies, cultures maraîchères, vergers - assurent un cadre de vie agréable pour les habitants, sont favorables à la biodiversité et tempèrent le quartier.



L'organisation des immeubles est pensée pour maximiser l'exposition solaire, protéger contre la circulation des vents tout en rafraîchissant le quartier. Le terrain naturel est rehaussé.



DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

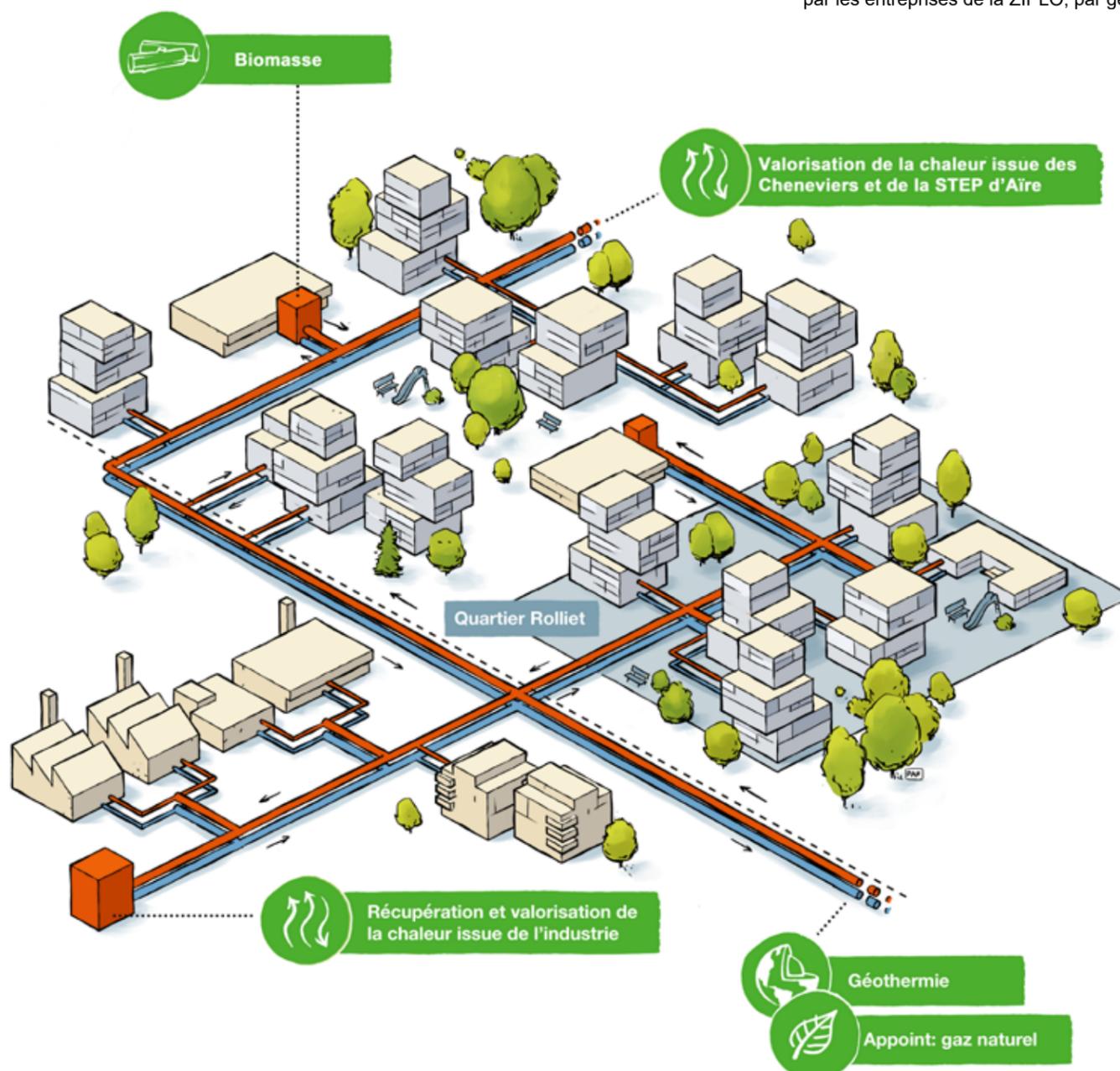
Le système de chauffage s'appuiera sur un procédé innovant, qui consiste à récupérer et valoriser des rejets thermiques industriels jusqu'alors perdus, et à utiliser des énergies renouvelables locales pour l'approvisionnement énergétique de ce nouveau quartier.

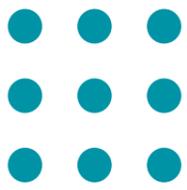
En premier temps, la chaleur dégagée par les activités des entreprises comme celles situées dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPL0) sera récupérée et acheminée jusqu'aux immeubles du quartier par des conduites souterraines. C'est ce que l'on appelle un **réseau de chauffage à distance** (CAD).

Ensuite, d'autres sources d'énergie renouvelable comme par exemple la géothermie ou la biomasse, et de récupération de chaleur de l'usine d'incinération des Cheneviers et de la station d'épuration d'Aire, viendront alimenter progressivement les bâtiments de ce nouveau quartier par le biais du **réseau thermique structurant GeniTerre des SIG**.

Le quartier sera ainsi **chauffé de manière évolutive**, en fonction du développement du grand projet Cherpines, avec une part conséquente d'énergie renouvelable d'au moins 80% à l'horizon 2030 et un faible impact environnemental (pollution de l'air, réchauffement climatique, utilisation de ressources non renouvelables...).

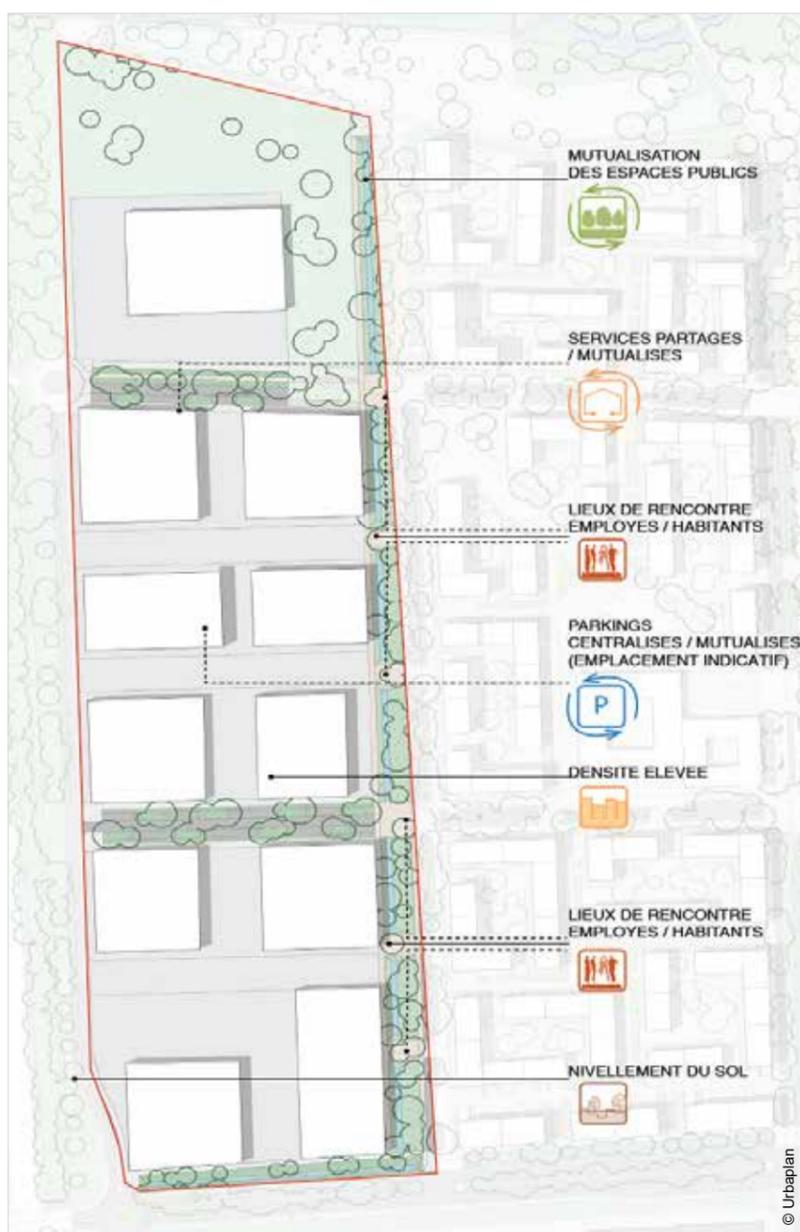
Principes de chauffage à distance par récupération des chaleurs produites par les entreprises de la ZIPL0, par géothermie ou la biomasse





L'ÉCOPARC INDUSTRIEL DÉMARRE

Le plan directeur de zone industrielle et artisanale (PDZIA) écoParc industriel des Cherpines, adopté en mai 2018, prévoit un potentiel de 1300 emplois répartis dans plus de 100'000 m² de surfaces brutes de plancher. Il est en phase de concrétisation.



Enjeux et objectifs spécifiques pour la réalisation de l'écoParc



Vue de la voie paysagère entre l'écoParc et le quartier d'habitation

Situé à l'ouest des Cherpines, l'écoParc est développé par la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI). Sa gestion favorisera les collaborations inter-entreprises, ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources (mutualisation des parkings, des accès, des services, des locaux, de l'énergie). Elle sera mise en place grâce à une structure dédiée (une commission écoParc) associant les entreprises, les communes, le canton et la FTI.

Ce nouveau quartier d'activités se caractérise notamment par :

- une **nouvelle route d'accès** le long de l'autoroute pour éviter le trafic poids lourds à proximité des habitations ;
- des **aménagements paysagers** constituant un filtre vis-à-vis des futures habitations et offrant des espaces de rencontre aux usagers ;
- des **continuités piétonnes et cyclables** avec le quartier résidentiel et la place des Cherpines, nouvelle centralité urbaine ;
- des synergies et une **complémentarité avec la ZI-PLO**, notamment en termes d'énergie et de gestion de déchets ;
- une grande **souplesse d'accueil** pour de petites, moyennes ou grandes entreprises ;
- des services ou commerces **ouverts aux habitants** du quartier voisin.

Depuis l'entrée en vigueur du PDZIA en 2018, la FTI poursuit les acquisitions foncières.

En 2021, ce secteur est passé en phase de développement et l'implantation de deux entreprises en bordure de la route de Base s'est précisée.

Des **autorisations de construire** sont attendues pour 2023-2024.



Exemple d'hôtel d'entreprise, Bluebox à Plan-les-Ouates (Favre+Guth architecture SA)



LE ROLLIET: UN QUARTIER ANIMÉ

Le Rolliet constitue la première étape du quartier durable des Cherpines. Les premières autorisations de construire ont été déposées et les chantiers devraient démarrer courant 2023. Environ 1000 logements, des équipements, services, commerces, arcades associatives et communautaires seront développés autour d'espaces publics largement sans voitures.

PROJET EN BREF

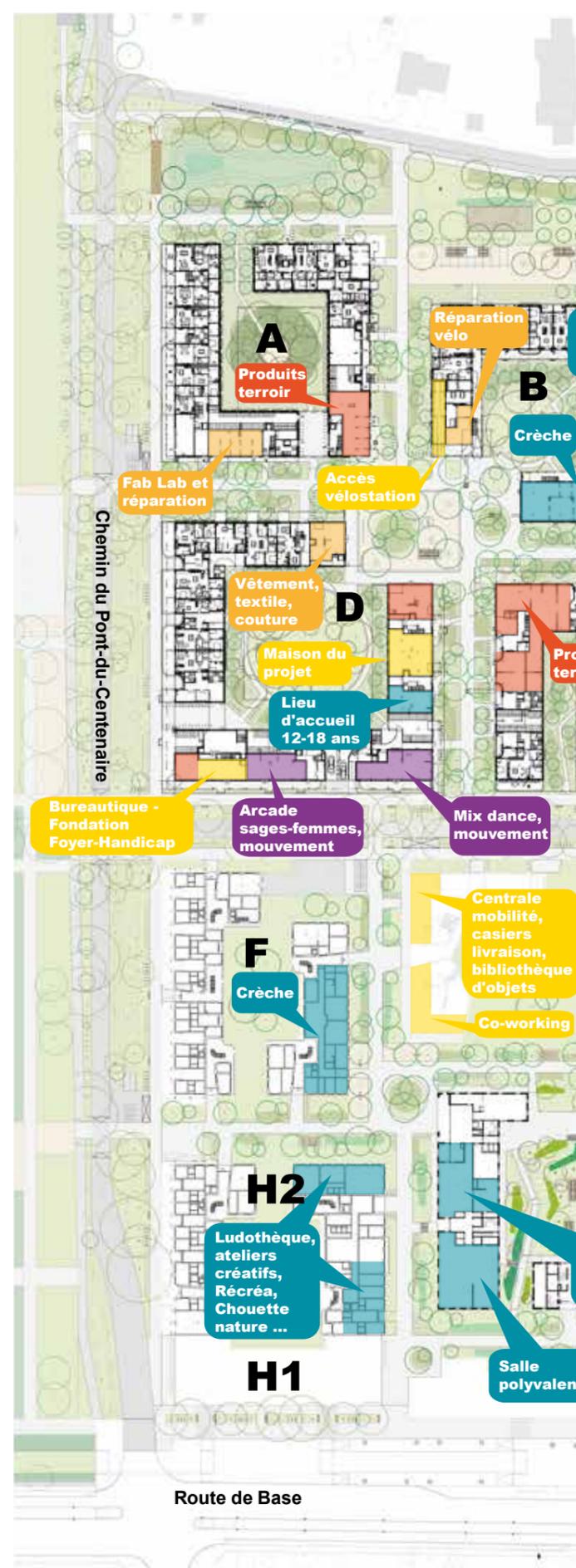
- environ 1000 **logements**, dont plus de 500 logements engagés dans la **labellisation** « SEED, next generation living »
- 1 **école** de 16 classes
- 2 **crèches**
- 1 pôle **santé-social** (maison de santé, EMS, résidence sénior)
- 1 **IEPA** - immeuble avec encadrement pour personnes âgées
- des **commerces et services de proximité** (supérette, pharmacie, police municipale, restaurant...)
- 5500 m² d'**arcades associatives ou collectives**
- des **équipements sportifs**
- 400 nouveaux **arbres plantés**
- 1 **centrale mobilité**
- 1 **arrêt de tram** à l'entrée du quartier
- des **parkings** souterrains avec un nombre de places réduit, gérés de manière centralisée
- une **vélostation** de presque 400 places

PROCHAINES ÉTAPES

- Début 2023 : **premiers chantiers** (voirie)
- 1^{er} semestre 2023 : **autorisations de construire logements**
- Fin 2023 : **mise en service du tram**
- Début 2026 : **premiers logements livrés**

LE QUARTIER DU ROLLIET C'EST...

- une **esplanade publique** animée et attractive, avec l'arrêt de tram, qui marque l'entrée du quartier ;
- des **cœurs d'îlots en pleine terre** permettant la plantation d'arbres de grande dimension ;
- des **jardins partagés**, potagers, places de jeux, assurant une transition paysagère avec le quartier de villas ;
- des **gabarits des bâtiments tenant compte du voisinage** : plus bas le long de la zone villas ;
- un **nombre restreint de parkings souterrains**, localisés de manière à limiter la circulation sur le chemin de la Mère-Voie ;
- un taux de stationnement limité à **0,6 place par 100m² de logement**, des places souterraines et centralisées ;
- une noue contribuant à **gérer les eaux pluviales** ainsi qu'à animer les espaces publics ;
- une **vélostation** en souterrain de l'îlot B au nord, de presque 400 places, avec également des emplacements pour les vélos longs ou cargo, des casiers, une station de gonflage et différents services destinés à faciliter l'usage du vélo.

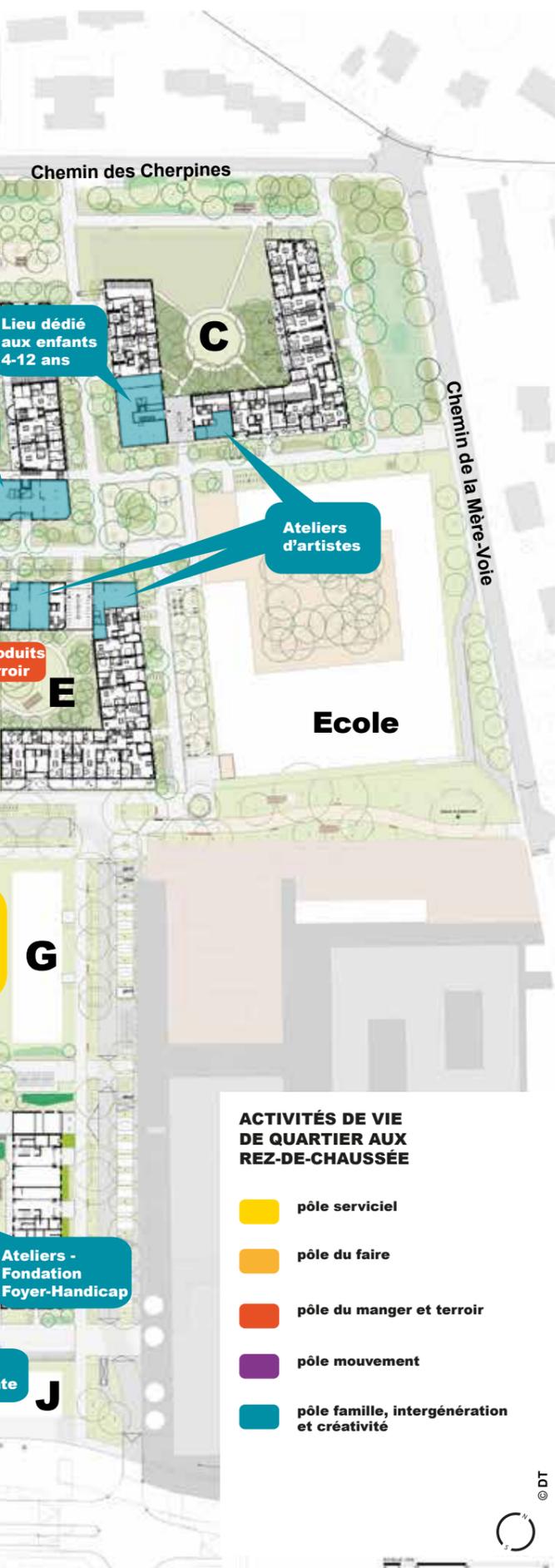




Entrée de la vélostation - îlot B



L'école du Rolliet



Exemple d'une maison de santé à Onex - îlot H1



Exemple d'un EMS en situation urbaine - EMS Notre Dame de la compassion dans le quartier des Paquis - Andereg Rinaldi & Architectes associés - îlot J



L'une des deux crèches autour de la placette centrale - îlot F

C'EST AUSSI, UNE OFFRE DE MOBILITÉ VARIÉE ...

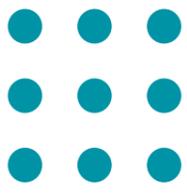
Pour profiter de services de mobilité ambitieux offrant des alternatives à l'utilisation de véhicules individuels motorisés, tels que :

- une centrale de mobilité (mise à disposition de vélos cargos, vélos et trottinettes électriques, organisation de co-voiturage) ;
- du car-sharing ;
- des casiers de livraison 24 h/24 ;
- un kit de mobilité pour les nouveaux habitants (bons de livraison vélo à domicile, bons pour la location de vélos électriques longue durée ou encore bons pour les transports publics).

DES ACTIVITÉS POUR LA VIE DE QUARTIER

40% des rez-de-chaussée sont occupés par des arcades avec des activités associatives ou non commerciales contribuant à l'animation du quartier et favorables au développement de liens sociaux entre habitants, telles que :

- des ateliers d'artistes, des ateliers créatifs ;
- des lieux proposant des produits du terroir ;
- une maison de quartier ;
- des services de conseil ou sociaux-familles, aînés, intergénérationnels ;
- ateliers de réparation de vélos et d'objets, une bibliothèque d'objets en prêt, etc...



DES CONCOURS D'ARCHITECTURE ET UN LABEL

A l'heure où la pénurie de logements est une réalité, le quartier du Rolliet prévoit la construction d'environ 1000 logements. Des concours d'architecture ont été organisés, renforçant la qualité des habitations et le respect de l'environnement. Par ailleurs, une partie du quartier est en cours de labellisation SEED, décernée aux quartiers durables.



1 Ilots F & H2, vue depuis le cœur d'îlot F - Sylla Widmann Architectes (image concours)

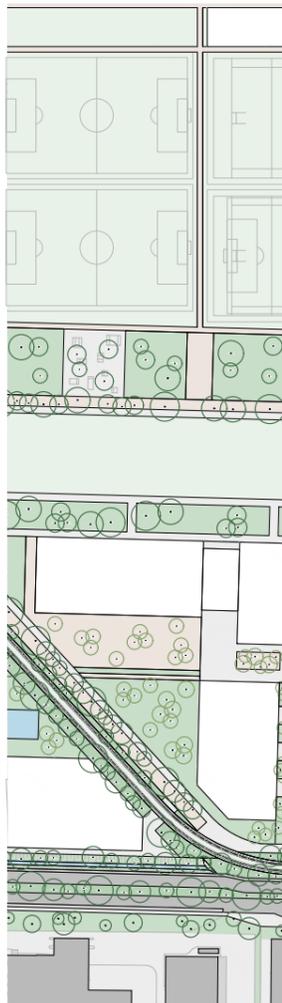
Plusieurs propriétaires du périmètre ont mis en place des processus de concours d'architecture, permettant de bénéficier de plusieurs propositions de qualité, pour développer leur projet de bâtiment.

D'autres ont souhaité labelliser leurs opérations, dans le but de valoriser les ambitions en matière de développement durable: ainsi toute la partie nord du périmètre, soit environ 600 logements, devraient obtenir tout prochainement le label « SEED, next generation living ». Cette certification est octroyée aux quartiers qui respectent l'environnement, limitent leur empreinte écologique et œuvrent pour le bien-être des futurs habitants. Ceci correspond tout à fait à la philosophie développée au Rolliet.

Les maîtres d'ouvrage ont porté une attention particulière à l'utilisation de matériaux écologiques.

Les logements seront composés à environ 35% de logements d'utilité publique (LUP), 45% de locatifs (ZDLOC) et 20% de PPE.

Les images présentées sont celles issues des concours ou des autorisations de construire en cours d'instruction et sont susceptibles d'évoluer à la marge quant à leur matérialité définitive.



2 Détail de l'îlot F et de la configuration des logements, côté cœur d'îlot intérieur - Sylla Widmann Architectes (image concours)



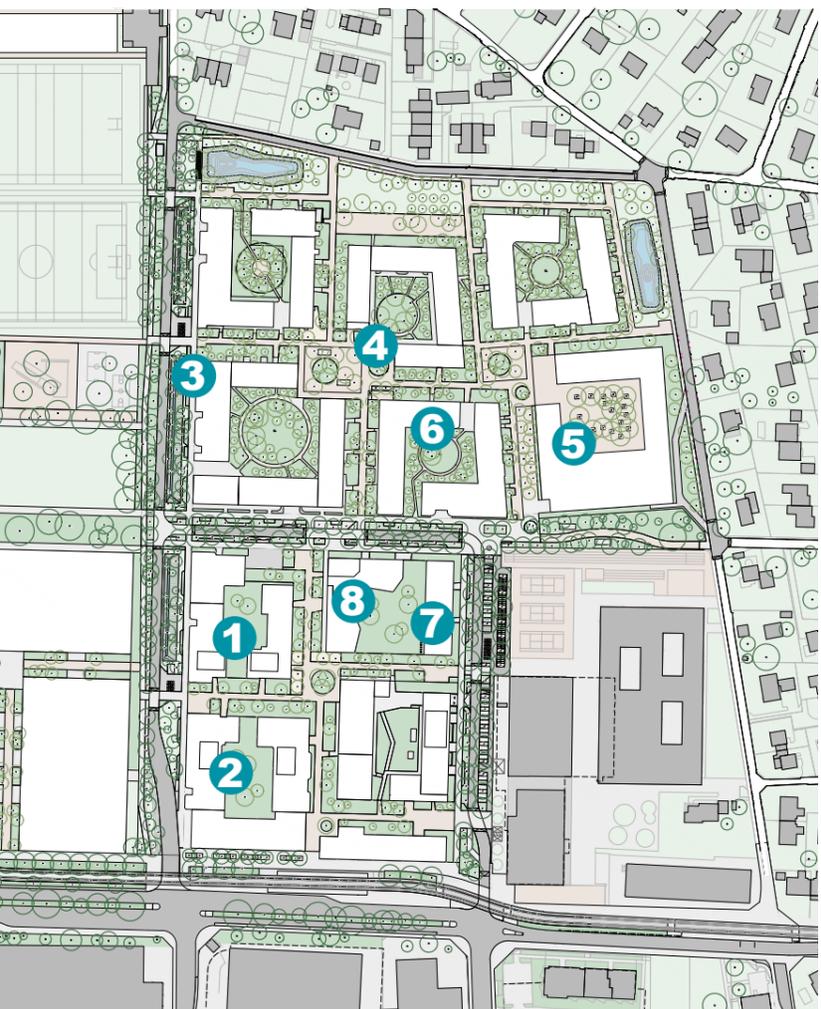
3 Ilots A & D, vue depuis le chemin du Pont-du-Centenaire - Nomos Architectes SA (image selon DD en cours d'instruction)



Ilot B, vue depuis la placette - Nomos Architectes SA



L'école du Rolliet, vue depuis la cour intérieure - Brauen Wälchli Architectes (image concours)



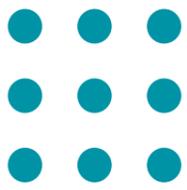
Ilot E, vue depuis un balcon - Nomos Architectes SA (image concours)



Ilot G1, vue depuis le cœur d'îlot - Coopérative Harmonie-Equilibre, Liengme Mechkat Architectes (image concours)



Ilot G2, vue depuis la venelle - Fondation Emma Kammacher, Argemi Bufano Architectes (image concours)



DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DENSÉMENT ARBORÉS

Les aménagements extérieurs sont le résultat d'un concours et d'une démarche participative. Le projet lauréat, affiné depuis 2019, permet d'offrir aux futurs habitants des espaces de vie majoritairement sans voiture, avec des ambiances diversifiées, largement végétalisés et à l'ombre de 400 nouveaux arbres.



Cœur d'îlot de l'immeuble A



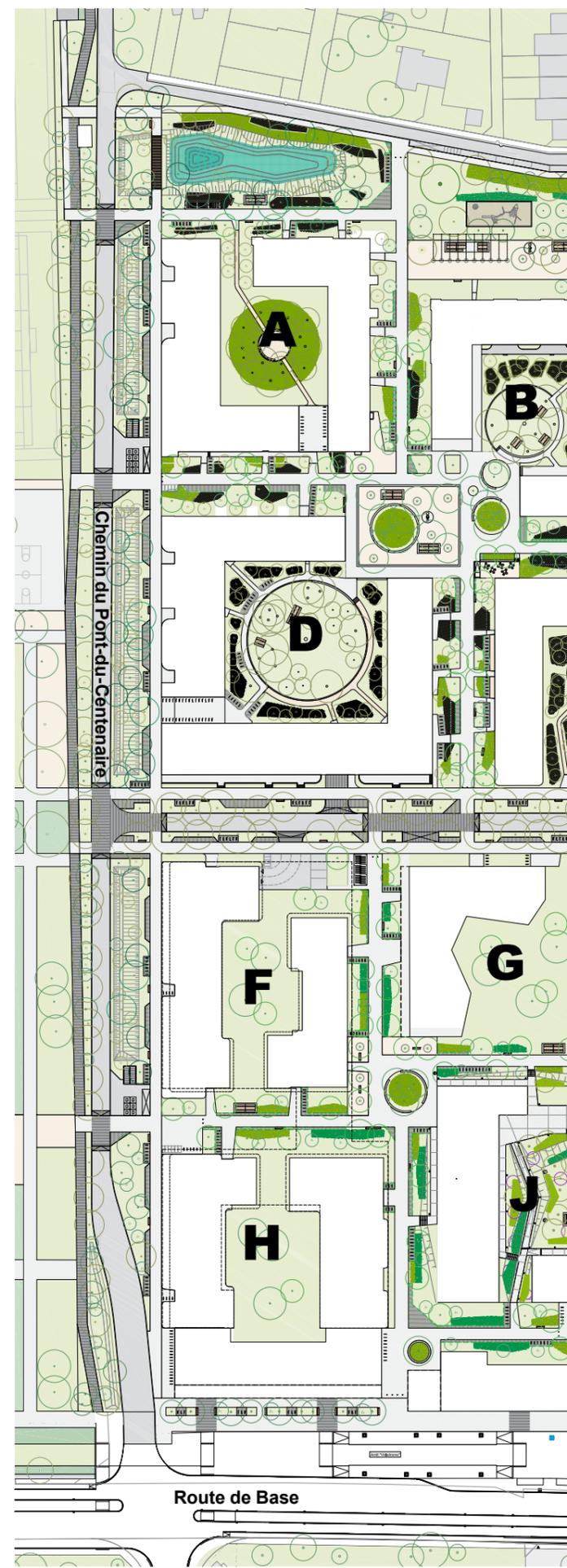
Cœur d'îlot de l'immeuble D



Placette nord au centre des îlots A-B-D-E



Venelle (chemin pour les modes doux) entre les immeubles F et G

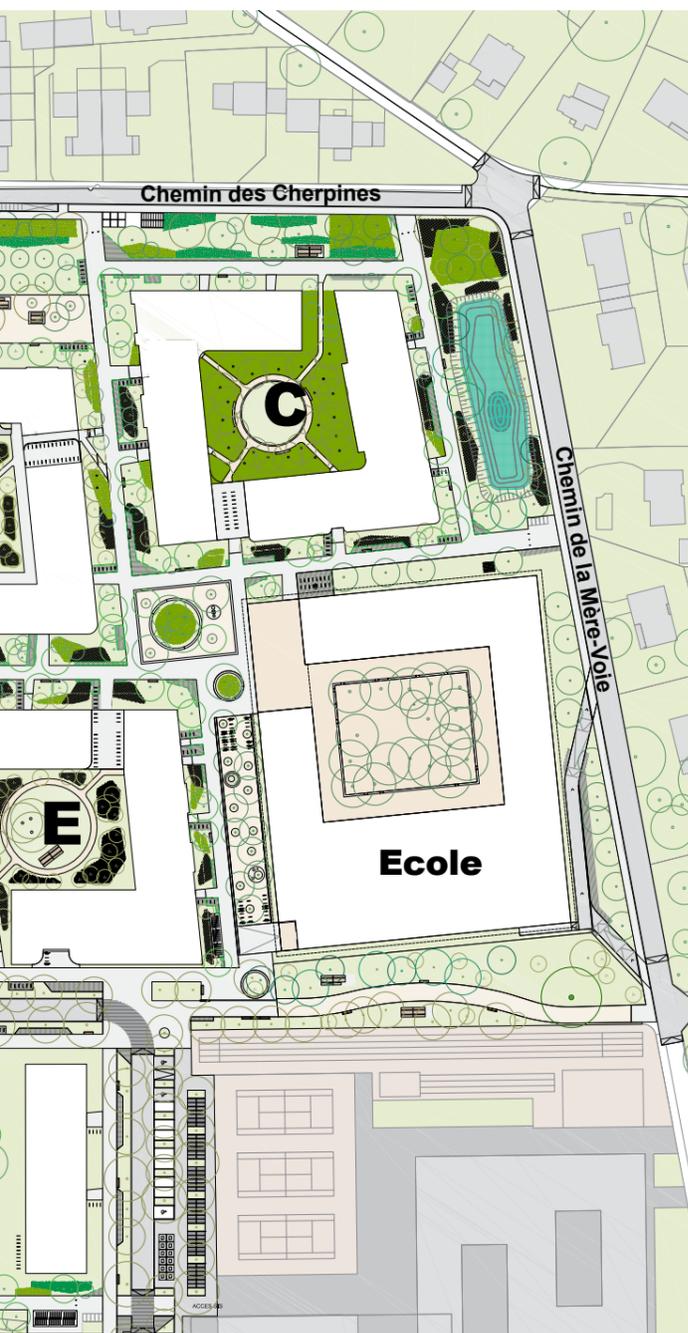




Venelle ouvrant sur la placette de l'école depuis l'îlot E



Chemin des Cherpines, avec en arrière-plan la suite du quartier des Cherpines



Un quartier arboré avec une importante couverture végétale

Plus de 400 nouveaux arbres et plus de 40 espèces différentes seront plantés (sans compter les arbres plantés dans les cœurs d'îlot) contribuant à renforcer la biodiversité à l'intérieur du quartier.

Une arborisation structurante entoure le site et permet d'intégrer les bâtiments dans leur environnement. Les avenues internes au quartier sont également bordées de grands arbres sur les deux côtés.

A l'intérieur des venelles, des arbres de taille plus modeste alternent avec des arbustes. Les places sont à l'inverse plantées de grands sujets.

A noter qu'en périphérie de la pièce nord, un verger participatif est créé.



Un quartier apaisé

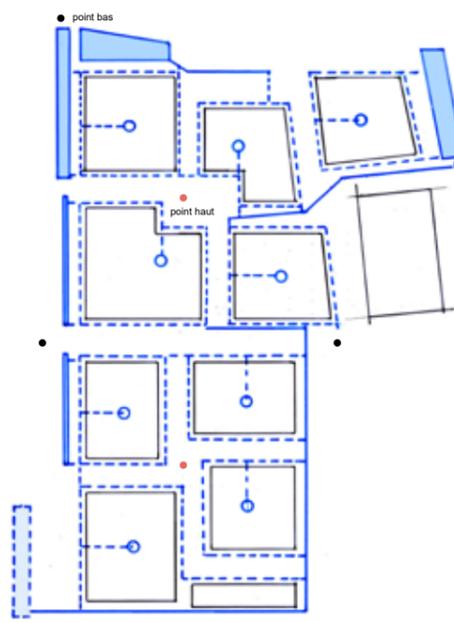
Les rues permettant d'accéder au quartier sont en zone 30km/h. Aucun véhicule n'est prévu à l'intérieur du quartier, à l'exception des véhicules de secours (pompiers, ambulances).

Les accès aux parkings souterrains situés sous certains immeubles, ainsi que la levée des déchets se font depuis les voiries. Le nombre d'accès aux parkings a été réduit en les mutualisant (8 accès planifiés dans le plan localisé de quartier, 4 prévus dans le projet).

En règle générale, les abris vélos sont implantés à l'entrée des venelles.

Une vélo-station d'environ 500 places est aménagée sous le bâtiment B.

Quartier du Rollet		Aménagement des espaces extérieurs	
Plan d'ensemble illustratif des aménagements extérieurs			
PROJET		PROJET	
DATE	DESSIN	DATE	PROJET
A			
B			
C			
D			
E			
F			
ARCHITECTURE & PAYSAGE			
MOULIN CH&P			
1213 Pôles/Lyon 7 - T 04 72 22 84 84 - adm@mo.ch&p.com			
ÉCLAIRAGE			
1213 Pôles/Lyon 7 - T 04 72 22 84 84 - adm@mo.ch&p.com			
Légende			
■ Sol béton	○ Arbres haute tige	■ Couverture à végétation	
■ Sol en gravier	○ Arbustes en bordure	■ Chicanes	
■ Sol en argillite	○ Jardins et bancs	■ Abri pour occupants	
■ Pratière ou gazon	○ Bancs		
■ Gazon renforcé (caisse 50)	○ Fontaines		
■ Miroirs d'eau	■ Arceaux vélos		
■ Miroirs d'eau			

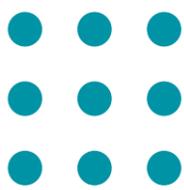


Une gestion des terres et une valorisation des eaux pluviales

Un quartier intégré dans le territoire nécessite de limiter les terrassements et de valoriser une gestion gravitaire des eaux pluviales (noue paysagère, bassin de rétention, fosse de plantation continue, système de Stockholm le long des voiries, etc.).

Une partie des matériaux d'excavation liée à la construction du quartier est réutilisée directement sur place. Ce modelage du terrain permet de favoriser l'écoulement gravitaire des eaux pluviales dans le but de les récolter dans des bassins de rétention à ciel ouvert en bordure du quartier (zone naturelle offrant une importante biodiversité).

Par ailleurs cette gestion de l'eau permet également de réduire les besoins en arrosage.



DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR LES ESPACES PUBLICS

Pour concevoir des espaces publics au plus proche des besoins et des attentes de la population, une démarche de concertation a accompagné le concours d'aménagement du Rolliet.



La construction du Rolliet repose sur un groupement de maîtres d'ouvrage réunissant les promoteurs, la commune de Plan-les-Ouates et la Fondation HBM Emma Kammacher, accompagné par l'office de l'urbanisme du canton. Ce groupement a organisé un **concours pour les aménagements extérieurs du quartier du Rolliet** qui s'est déroulé de mars à juin 2019. Quatre équipes de projet, regroupant les disciplines de l'architecture du paysage, de l'ingénierie et de l'éclairage, ont été sélectionnées pour participer à ce concours.



Deux ateliers participatifs ont été organisés (en février et juin 2019) dans le cadre du concours : au stade de l'établissement du cahier des charges du concours et au stade des rendus des projets avant présentation de ces derniers au jury. Ces ateliers ont réuni des habitants de la commune et des milieux associatifs : représentants d'associations d'habitants de nouveaux quartiers et de coopératives d'habitation, association pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, etc.



Cette démarche a par la suite été le point de départ d'une réflexion plus large concernant l'intégration de la participation citoyenne dans les concours notamment. De cette expérience au Rolliet est né un **guide pratique**, publié par l'office de l'urbanisme dans la collection 3DD-espace de concertation et **disponible en ligne** sur le site internet 3ddge.ch.



ATELIER 1 - février 2019

Trois thèmes déclinés en six principes directeurs ont été retenus.

Un document de synthèse explicitant la démarche et les résultats obtenus a été annexé au cahier des charges du concours afin de guider les concepteurs dans leur travail. Ceci a permis d'intégrer la question de l'usage dans la conception des projets, dès le démarrage des études.

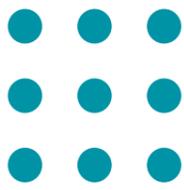
ATELIER 2 - juin 2019

Le groupe d'experts a évalué la prise en compte par les concurrents des six principes établis lors de l'atelier 1.

Ce travail a permis d'identifier, pour chacun des trois thèmes, des remarques générales, des points d'attention et des points remarquables pour chaque projet.

JURY DE CONCOURS - juin 2019

L'«expertise d'usage» a été transmise au jury de concours afin que ces éléments puissent contribuer aux discussions qui ont animé les délibérations et conduit au choix du lauréat.



PROCHAINES ÉTAPES

Les deux premières étapes, le quartier du Rolliet et l'écoParc industriel des Cherpines, se réaliseront dans la continuité du prolongement du tram depuis les Palettes.



GROUPEMENT DES DÉVELOPPEURS CHERPINES SA

Le travail se poursuit désormais de manière coordonnée via une organisation spécifique rassemblant les propriétaires: «Groupe des développeurs Cherpines SA» (GD Cherpines SA).

Cette entité, instaurée à la demande du canton, regroupe une majorité des propriétaires des Cherpines sur le périmètre du «PLQ d'ensemble».

Interlocuteur privilégié des autorités, le groupement se chargera en particulier de mener une partie des études de détail à venir, en coordination étroite avec le canton et les deux communes. Le cas échéant, il coordonnera le financement et la réalisation des aménagements du quartier.

TRAM

- travaux en cours
- fin 2023: mise en service jusqu'à la ZIPLO, en desservant les Cherpines
- au-delà 2023: prolongement vers Saint-Julien.

QUARTIER DU ROLLIET

- début 2023: démarrage des travaux sur les espaces publics communaux
- 1^{er} semestre 2023: délivrance des premières autorisations de construire concernant les logements
- à partir de l'été 2023: démarrage des chantiers de logements et de l'école
- début 2026: livraison des premiers logements et des espaces publics
- septembre 2026: ouverture de l'école.

ÉCOPARC INDUSTRIEL DES CHERPINES

- horizon 2024: développement progressif en fonction de la venue des premières entreprises.

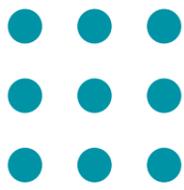
«PLQ D'ENSEMBLE»

Le reste du périmètre entre l'écoParc et les terrains de sports fait l'objet d'un «PLQ d'ensemble» en préparation pour traduire la nouvelle densité et stabiliser les droits à bâtir des propriétaires.

- mi 2023: enquête publique du PLQ
- 2024: adoption du PLQ.

En parallèle, des études d'approfondissement des pièces urbaines permettant de préciser l'organisation des îlots et d'offrir des solutions adaptées à chacun d'eux seront lancées par les porteurs de projet et les autorités publiques. Elles donneront lieu à des «PLQ de détail» avant les autorisations de construire.

- «PLQ de détail» échelonnés de 2025 à 2029.



À BIENTÔT

Merci pour votre visite et rendez-vous pour les balades commentées. N'hésitez pas à aller également découvrir les visites virtuelles.

15 JOURS D'EXPOSITION

L'exposition est à découvrir à partir du 30 novembre jusqu'au 13 décembre 2022 à l'aula Aimée-Stitelmann.

- **visite libre**

lundi, mardi, vendredi:

16h30 à 19h

samedi 3.12 et 10.12:

9h30 à 12h30.

- **visites commentées**

mercredi 30.11 et 7.12: 14h à 19h

jeudi 1.12 et 8.12: 16h30 à 19h

en présence des responsables du projet.

BALADES COMMENTÉES

Deux balades en présence des responsables du projet vous sont proposées.

- **sur le site du Rolliet et des Cherpines**

mercredi 30.11 et 7.12: 13h à 14h

Rendez-vous devant l'aula Aimée-Stitelmann (en cas de mauvais temps, balade annulée et remplacée par la visite de l'exposition).

VISITES VIRTUELLES

3 QR codes disposés sur les rues permettent de visualiser **le projet en 360°**:

- route de Base
- chemin des Longues-Rasses
- chemin des Cherpines.

NOUS SUIVRE

nouveauxquartiers.ge.ch

amenagementplo.ch/les-cherpines/

confignon.ch/cherpines

 GE-urbanisme

Vue de la grande prairie, entre le Rolliet et la place des Cherpines

